



**association des professeures et professeurs
de la faculté de médecine de l'université
de sherbrooke**

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des professeures et professeurs de la Faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke, tenue au local Z5-3001, mercredi le 14 décembre 2022, à 16h00.

Dès que le quorum de vingt membres est atteint, la réunion débute à 16h05.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de la réunion générale annuelle du 16 décembre 2021**
- 3. Rapport du secrétaire trésorier**
 - 3.1 Adoption des états financiers 2021-2022
 - 3.2 Désignation du vérificateur 2022-2023
- 4. Rapport de la présidente**
- 5. Rôle de l'APPFMUS pour les professeur.e.s de la FMSS**
- 6. Reconduction du congé de cotisations**
- 7. Ratification des membres siégeant au comité d'évaluation**
- 8. Élections au comité exécutif – président d'élection : Pr Pierre Lavigne**
- 9. Choix des scrutateurs**
- 10. Varia – reconduction des dons ponctuels aux organismes de bienfaisance**
- 11. Levée de l'assemblée**

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est suggéré de procéder au point 8 immédiatement. Sur proposition régulière du Pr Gendron, secondée de la Pre Perreault, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

2. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 16 décembre 2021

Sur proposition régulière du Pr McDonald, secondée de la Pre Perreault, le procès-verbal est adopté tel que proposé.

3. Rapport du secrétaire trésorier

3.1 Adoption des états financiers 2021-2022

La secrétaire trésorière présente le rapport financier annuel de l'APPFMUS pour l'exercice terminé le 31 mai 2022. Elle explique tous les postes comptables majeurs et annonce le déficit des revenus sur les dépenses qui est de 319 470 \$. Ceci est expliqué en majorité par le congé de cotisations, ce qui entraîne l'absence de revenus.

Le Pr Gendron s'informe sur le don de 30 000\$ aux différentes banques alimentaires. La trésorière répond que celui-ci apparaîtra aux états financiers de l'année prochaine puisque le don a été effectué après le 31 mai.

La trésorière informe les membres du changement de firme de placements ainsi que du changement de banque. Les placements et le compte bancaire de l'APPFMUS sont désormais hébergés par la Banque Nationale.

Le Pr McDonald demande pourquoi le 100 000\$ offert par l'UdeS pour les officiers de l'APPFMUS n'apparaît plus dans les revenus. Le vice-président explique que ce montant est désormais versé directement sur la paie des officiers selon la distribution demandée plutôt que versé à l'APPFMUS sous forme de chèque pour qu'elle le redistribue.

3.2 Désignation du vérificateur 2022-2023

Il est proposé de désigner la firme comptable Laliberté, St-Pierre, Huberdeau comme firme attitrée à la vérification des états financiers de l'APPFMUS pour l'année 2023. Sur proposition de la Pre Doré, secondée du Pr Gendron, la proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Rapport de la présidente

La présidente, la Pre Sarah Higgins, débute son rapport en annonçant que l'APPFMUS compte désormais 726 membres, dont 533 rattachés à la SMUS ainsi que 193 rattachés au CRMUS.

Il y a eu 7 rencontres d'exécutif en 2022, 6 rencontres statutaires avec la direction facultaire, 2 rencontres avec les RH de l'UdeS, 5 rencontres avec les présidents des autres syndicats et associations, 1 rencontre avec le recteur et le vice-recteur de l'UdeS, 2 rencontres intersyndicales ainsi qu'une rencontre du comité paritaire du CCEC.

Il y a également eu plusieurs échanges avec le procureur de l'APPFMUS pour 13 dossiers et/ou mécontentes concernant des professeurs. L'APPFMUS a déposé 3 mécontentes. Trois mécontentes ont été entendues par un arbitre en 2022. Une mécontente individuelle a été déposée.

En 2022, L'APPFMUS a participé à la révision de la politique sur l'intégrité en recherche. Elle a également procédé à un changement d'institution bancaire (ainsi que de firme de placements) de la CIBC à la Banque Nationale. La présidente rappelle qu'un don de 30 000 \$ a été effectué pour aider 4 banques alimentaires dans les régions où la faculté de médecine a des étudiant.e.s ainsi qu'un don de 10 000 \$ au fonds d'aide aux étudiant.e.s aux études supérieures.

En 2023, l'APPFMUS compte préciser le rôle du CRMUS pour les professeur.e.s chercheurs et continuer ses discussions menant à une reconnaissance de la tâche professorale. Un ajustement des cotisations sera également discuté ainsi que l'harmonisation du protocole de travail en lien avec l'équité, diversité et inclusion (EDI).

5. Rôle de l'APPFMUS pour les professeur.e.s de la FMSS

La présidente rappelle que le but premier de l'APPFMUS consiste en la défense et le développement des intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres.

Pour ce faire, l'APPFMUS participe activement à la négociation du protocole d'entente entre l'Association et l'UdeS, aide à l'élaboration des règles et exigences pour la promotion et accompagne ses membres en situation de litiges ou de mécontentes ou à la suite de mesures disciplinaires.

6. Reconduction du congé de cotisations

La présidente propose de reconduire le congé de cotisations. En l'absence d'une demande de vote, il est décidé à l'unanimité de reconduire le congé de cotisations.

7. Ratification des membres au comité d'évaluation

La présidente fait la lecture des membres élus au comité d'évaluation. Il s'agit des professeures et professeurs :

- Jean-François Lepage, SMUS
- David Mathieu, SMUS

Cette ratification est acceptée à l'unanimité.

8. Élections au comité exécutif

Le président d'élection, le Pr Lavigne explique qu'il y a 3 postes vacants au comité exécutif et que 4 candidatures ont été reçues. Le président d'élection informe les membres que l'une d'entre elles a été reçue quelques minutes après 16h, mais que les membres de l'exécutif a décidé de l'admettre. Il en profite pour remercier chaleureusement le Pr Patrick McDonald, président, ainsi que la Pre Chantal

Doré, conseillère qui quittent tous deux après de nombreuses années au sein du comité exécutif de l'APPFMUS. Il y a donc élection et celle-ci aura lieu de façon électronique. Les 4 professeur.e.s candidat.e.s sont :

Pre Nathalie Perreault
Pre Nathaly Gaudeault
Pr Mannix Auger-Messier
Pr Abdelouahed Khalil

9. Choix des scrutateurs

L'adjointe ainsi que le vice-président se chargent du comptage des votes électroniques. Les trois professeur.e.s élu.e.s sont la Pre Nathalie Perreault, la Pre Nathaly Gaudreault ainsi que le Pr Mannix Auger-Messier.

Le Comité exécutif se compose donc des personnes suivantes :

Sarah Higgins
Fernand-Pierre Gendron
Nathalie Perreault
Claudio Jeldrès
Tamas Fülöp
Nathaly Gadreault
Mannix Auger-Messier

10. Varia – reconduction des dons ponctuels

La présidente présente la lettre de remerciements de l'organisme Moisson Estrie. Elle propose de reconduire les dons aux 4 banques alimentaires en 2024. La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la Pre Perreault propose de lever la séance, elle est secondée de la Pre Guérin Il est 17h15.

Pre Sarah Higgins
Présidente

/jc